

Économies pour les conseils scolaires de l'Ontario

Au cours du dernier trimestre de 2018, nous avons continué de nous occuper de dossiers qui auront des impacts à long terme, mais quelques-uns seulement ont donné lieu à des résultats définitifs.

Le plus important des dossiers toujours en cours porte sur la ligne de transport est-ouest au nord du lac Supérieur, d'une valeur pouvant atteindre 1 milliard de dollars, et la Commission de l'énergie a décidé d'en prolonger l'examen. La décision concernant les tarifs de distribution de Hydro One pour la période de 2018 à 2022 continue de se faire attendre. L'examen des tarifs de Toronto Hydro progresse lentement, et il est peu probable que la Commission rende sa décision avant l'automne 2019.

Même la demande d'Ontario Power Generation visant à hausser ses tarifs de 1 milliard de dollars ne sera pas réglée avant le premier trimestre de 2019.

*Au cours du dernier trimestre, la Commission de l'énergie a rendu des décisions dans neuf dossiers de moindre envergure, et nous avons obtenu pour les écoles des **économies totales d'environ 880 000 \$** sur plusieurs années. Cela porte le **total des économies réalisées en 2018 à un peu plus de 30,5 millions de dollars.***

AFFAIRES COURANTES - GAZ NATUREL

Enbridge et Union Gas - Fusion. Enbridge Gas Distribution, qui dessert environ la moitié de l'Ontario, et Union Gas, qui dessert l'autre moitié de la province, ont officiellement fusionné le 31 décembre 2018. La nouvelle entreprise, Enbridge Gas Inc., desservira désormais 95 % des consommateurs de gaz naturel de l'Ontario.

Deux rajustements de tarifs pour des années passées ont maintenant été apportés, ce qui nous a permis d'économiser **40 000 \$** pour les écoles.

L'entreprise fusionnée a déposé sa première demande d'approbation de tarifs pour 2019. Les hausses prévues sont beaucoup moins élevées que celles qui avaient d'abord été proposées, en raison d'une décision rendue plus tôt en 2018 (qui a représenté une grande victoire pour nous). Nous continuerons toutefois de suivre attentivement ce dossier, afin de réduire les effets négatifs de ces hausses de tarifs pour les écoles.

Enbridge - Projets de pipelines. Nous avons entrepris un projet pluriannuel afin d'évaluer chacun des projets d'immobilisations proposés par la nouvelle entreprise Enbridge Gas Inc. En effet, c'est avec ces projets que les distributeurs de gaz naturel obtiennent une grande partie de leurs

hausse de tarifs supplémentaires. Notre but est de sensibiliser la Commission de l'énergie et l'entreprise à l'existence de solutions de rechange qui ne nécessitent pas de dépenses massives pour des pipelines - par exemple, des mesures de conservation ciblées. Nous appliquons ici la même approche que pour les demandes de fusion présentées par Hydro One (voir ci-après) : nous poursuivons un but à long terme, sans chercher à avoir gain de cause dans chaque dossier. Généralement, nous ne nous opposons pas aux projets, mais nous soulevons des préoccupations.

Le premier projet de ce genre est la construction d'un pipeline de renfort le long de la rue Bathurst à Toronto. Dans une décision publiée immédiatement après la fin du trimestre, la Commission de l'énergie a approuvé ce projet, mais elle s'est exprimée très fermement en ordonnant à Enbridge d'examiner désormais plus sérieusement des solutions de rechange. L'entreprise présentera une demande concernant un projet semblable dans la région de Stratford au début de 2019.

Enbridge - Projet de gaz naturel renouvelable. Enbridge proposait d'offrir un nouveau service aux producteurs de biogaz, mais ce service aurait été subventionné indirectement par ses autres clients. Nous nous sommes opposés à ce que les

autres clients d'Enbridge soient mis à contribution pour lui permettre d'offrir un service qui est fondamentalement concurrentiel. La Commission de l'énergie s'est en grande partie rangée à notre avis, ce qui a permis aux écoles d'économiser environ 300 000 \$.

Enbridge - Programmes de conservation. Dans des demandes présentées en 2017, Enbridge et Union Gas proposaient une modification des règles applicables aux dépenses de conservation, une réduction de leurs objectifs ainsi qu'une hausse de leurs budgets et de leurs marges de profit. Nous nous sommes opposés à ces propositions, et nous avons obtenu gain de cause. En conséquence, les programmes de conservation resteront comme ils sont à l'heure actuelle, et les écoles économiseront environ 300 000 \$ sur trois ans.

AFFAIRES COURANTES - ÉLECTRICITÉ

Hydro One - Inclusion d'impôts fictifs dans les tarifs. En 2017, nous avons remporté notre plus grande victoire lorsque nous nous sommes opposés à une proposition qui aurait permis à Hydro One de faire payer à ses clients plus de 1 milliard de dollars en impôts qu'elle ne verserait pas effectivement. Comme nous l'avons déjà signalé, Hydro One a porté cette décision en appel par tous les moyens à sa disposition, et elle semblait avoir obtenu gain de cause concernant son appel interne, c'est-à-dire sa demande de réexamen de la décision par la Commission de l'énergie.

Toutefois, au terme de ce réexamen, la Commission a rendu une décision dont la formulation n'était pas des plus claires. En effet, au lieu d'annuler simplement la décision initiale, le comité de réexamen a renvoyé le dossier au comité initial afin qu'il le réexamine. Nous avons alors soulevé une objection technique, et nous avons été heureux de constater que le comité initial demandait aux intervenants de soumettre leurs observations sur des aspects essentiels du dossier. Cela nous a donné, ainsi qu'à d'autres intervenants, un faible espoir qu'au moins une partie des impôts fictifs ne soit pas incluse dans les tarifs. En décembre 2018, nous avons dirigé les intervenants au cours de débats animés avec Hydro One sur ces aspects du dossier.

La Commission devrait rendre sa décision définitive (?) en février 2019.

Hydro One - Tarifs de distribution - 2018-2022.

Le 31 mars 2017, Hydro One a déposé cette demande pour faire approuver d'importantes hausses de tarifs sur cinq ans. Les 1 200 écoles directement touchées auraient dû payer 9 millions de dollars (M\$) de plus en frais de distribution de 2018 à 2022.

Normalement, ce dossier serait réglé depuis longtemps, mais de nombreuses complications en ont ralenti l'examen. Après avoir tenu des audiences en juin 2018 et reçu des arguments écrits pendant l'été, la Commission devrait maintenant avoir rendu sa décision, même si diverses questions incidentes se sont posées entre temps.

Nous prévoyons maintenant que la décision sera rendue en février 2019. Les nouveaux tarifs entreront ensuite en vigueur, plus de deux ans après le dépôt de la demande.

Toronto Hydro - Tarifs de distribution -

2020-2024. Avec un peu de chance, cet autre dossier portant sur une période de cinq ans ne connaîtra pas les mêmes retards que celui de Hydro One. Les nouveaux tarifs, qui toucheront près de 900 écoles de Toronto, représentent une hausse moyenne de 4 % par année, soit un total de 5,7 M\$ pour les écoles.

À l'heure actuelle, nous prévoyons que des négociations en vue d'un règlement auront lieu en avril ou en mai 2019. Si aucun règlement n'intervient (ce qui est fort probable), des audiences prendront alors la plus grande partie du mois de juin, et les parties présenteront leurs arguments par écrit pendant l'été et le début de l'automne. On pourrait alors espérer une décision avant la fin de 2019, soit quelque 17 mois après le dépôt de la demande.

Alectra Utilities - Tarifs de distribution - 2019

et 2020. Alectra, le troisième des grands distributeurs d'électricité de l'Ontario, dessert plus de 1 000 écoles. L'entreprise a déposé en juin 2018 la demande d'approbation de ses tarifs pour 2019, continuant ainsi, comme elle l'avait annoncé, sa pratique consistant à demander chaque année des hausses de tarifs fondées sur

l'inflation ainsi que des sommes additionnelles pour des projets d'immobilisations.

Dans sa demande de 2018, Alectra avait inauguré cette pratique. Comme nous l'avons déjà signalé, nous avons alors dirigé les opposants à l'inclusion dans ses tarifs de près de 60 M\$ destinés à des immobilisations – et nous avons eu gain de cause, car cette somme a été réduite de moitié.

À la suite de cette décision, dans sa demande de 2019, Alectra a réduit la somme relative aux immobilisations (qui s'élève à environ 30 M\$), de sorte que notre opposition n'a pas été aussi vive. Après une tentative de négociation, des audiences ont eu lieu en décembre 2018. Alectra s'est plainte avec véhémence de la décision de 2018 et a soutenu qu'elle avait besoin de plus d'argent pour des projets d'immobilisations, mais les groupes de clients s'y sont opposés. Nous croyons en effet que seulement un peu plus de la moitié de la somme demandée pourrait être incluse dans les hausses de tarifs. La Commission de l'énergie devrait rendre sa décision en février.

Alectra soumettra à la fin du printemps sa demande pour 2020, qui s'annonce de plus grande envergure. Nous en serons seulement à la troisième année d'un plan de tarification d'une durée de neuf ans, mais Alectra a indiqué qu'elle aimerait que la Commission de l'énergie repense certains aspects de ce plan (c.-à-d. les fonds additionnels destinés aux immobilisations). En réponse, nous avons signalé à la Commission que certaines des dépenses en immobilisations qui figurent année après année dans les demandes d'Alectra – et qui représentent d'importantes hausses de tarifs au fil du temps – devraient être examinées de manière plus approfondie.

Autres distributeurs d'électricité. Au cours du dernier trimestre, un règlement et des décisions concernant les tarifs de quelques petits distributeurs d'électricité, dont Brantford Power et Energy +, ont permis de réaliser des économies de 310 000 \$ pour les écoles.

Fusions de distributeurs d'électricité. Trois demandes de fusion d'une grande importance ont été déposées au cours du dernier trimestre.

La première, concernant Veridian et Whitby Hydro, a bénéficié de notre soutien actif. Veridian est un

distributeur professionnel aux coûts peu élevés, qui améliorera les tarifs et le service à Whitby.

Les deux autres demandes concernent les fusions de Hydro One avec Orillia Power, d'une part, et Peterborough Distribution, d'autre part. Elles sont bâties sur le même modèle et prévoient de faibles réductions de tarifs pour dix ans, après quoi tout pourrait arriver. La demande concernant Orillia reprend une demande antérieure à laquelle nous nous étions opposés avec succès, et nous l'avons contestée en présentant une requête pour qu'elle soit considérée comme un abus de procédure. La demande concernant Peterborough fera l'objet d'une communication intégrale de documents puis d'audiences, et la décision devrait être rendue pendant l'été.

Jay Shepherd
Mark Rubinstein
Avocats de la Coalition de l'énergie des écoles

Vous avez des questions?

Communiquez avec l'une des personnes suivantes :

Wayne McNally (wmcnally@opsba.org)

Jay Shepherd (jay@shepherdrubenstein.com)

Mark Rubinstein (mark@shepherdrubenstein.com)

En guise de conclusion,

La CSEO est représentée par Jay Shepherd, qui est régulièrement en consultation avec moi-même et Wayne McNally, qui est conseiller auprès du conseil d'administration de la CSEO. Il est essentiel de signaler que la Coalition de l'énergie des écoles, au nom de la CSEO, est un intervenant respecté auprès de la Commission de l'énergie de l'Ontario.

Notre travail permet à tous les conseils scolaires de l'Ontario de réaliser d'importantes économies au chapitre des coûts de l'énergie, et il vous aide donc à établir vos budgets.

Le directeur général,



Ted Doherty

Bureau de Toronto : 416.340.2540

Cellulaire : 519.955.2261

Courriel : tdoherty@oesc-cseo.org